Collecte des biodéchets des professionnels en Vals de Saintonge

Syndicat mixte Cyclad

Auteur :

1 rue Julia et Maurice Marcou

17700 Surgères

Voir le site internet

Olivia Chudik

o.chudik@cyclad.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Cyclad est le Syndicat Mixte qui assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les ménages au nord de la Charente-Maritime. Cyclad développe des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets et est un territoire labellisé Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet depuis 2014. Il est également labellisé Territoire d'Economie Circulaire depuis 2020.

Les professionnels des métiers de bouche produisent chaque jour des déchets alimentaires en plus ou moins grande quantité. En 2023, la réglementation rendra obligatoire le tri des biodéchets pour tous producteurs professionnels quelles que soit leurs quantités.

Suite à ce constat et dans le cadre de l'appel à projet Tribio (ADEME et Région Nouvelle Aquitaine), Cyclad a décidé d'anticiper cette réglementation et de développer une collecte séparée auprès des restaurants, cantines scolaires, épiceries, traiteurs, boulangeries et établissement de santé dans 19 communes de la CDC Vals de Saintonge. Cette collecte s'effectue en parallèle du déploiement de la collecte des biodéchets auprès des habitants, un seul et unique camion collecte ainsi ces deux flux.

Depuis Novembre 2020, la collecte des biodéchets des habitants et professionnels de 19 communes des Vals de Saintonge s'effectue une fois par semaine, en porte à porte (bacs 140L ou 240L) et en apport volontaire (bacs 360L avec opercule). Ces biodéchets ensuite valorisés en compost sur une plateforme, située à moins de 11 km de Saint Jean d'Angély, commune la plus importante de ce territoire avec 7422 habitants et 61 professionnels.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduire les déchets des professionnels, en particulier les ordures ménagères,

- Extraire les déchets organiques des ordures ménagères des professionnels pour les valoriser en compost,

- Renforcer le geste de tri des emballages et des autres flux,

- Faire participer un maximum de professionnels et valoriser la démarche.

Résultats quantitatifs

- 61 professionnels trient actuellement leurs biodéchets,

- 52 professionnels participent à la collecte des biodéchets,

- 9 professionnels trient leurs biodéchets via des composteurs,

- En 1 an de collecte, 56 tonnes de biodéchets des professionnels ont été détournées des OM (estimations).

Résultats qualitatifs

- Très bon respect des consignes de tri par les professionnels,

- Des professionnels ont demandé un changement de taille ou une suppression de leur bac OM, devenu trop volumineux,

- Demande de plusieurs professionnels de mettre en avant leur démarche sur notre site internet et page Facebook, nombreuses réactions suscitées,

- Adhésion de nouveaux professionnels à la charte Commerçant Zéro Déchet,

- Valorisation des bonnes pratiques des professionnels de la ville.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Pour chaque professionnel étant situé à proximité du tracé de la collecte des biodéchets des habitants, un accompagnement au cas par cas a été mis en place afin de leur proposer de participer à la collecte des biodéchets. Ce démarrage s'est effectué avec une première prise de contact téléphonique, suivi d'un rendez-vous de diagnostic et de présentation du dispositif. Afin d'établir une estimation du gisement de biodéchets, nous nous sommes basés sur les indicateurs de l'ADEME qui définissent les grammages de DCT par repas, soit 11g/repas pour les cuisines centrales, 125g/repas pour les satellites scolaires et 140g/repas pour la restauration thématique et commerciale.

Planning

- Septembre 2020:

Prise de rendez-vous et présentation succinte du projet.

Création d'un sticker "Je trie mes biodéchets" pour valoriser la démarche.

- Octobre 2020:

Rendez-vous in situ et analyse du gisement de biodéchets et renseignement de données concernant les OM et les emballages.

Proposition de solutions adaptées.

Distribution du matériel selon les professionnels: bacs 140L, bacs 240L, bacs 360L, Bioseaux pleins ou ajourés, sacs biodégradables et documents de communication (affiches biodéchets/emballages/OM/papiers).

Elaboration du circuit de collecte.

- Novembre 2020:

Lancement de la collecte.

Remontées d'informations via les chauffeurs/rippeurs et applications de mesures correctives.

Suivi de la qualité et de la fréquence de sortie des bacs.

- Mars 2021:

Ajout des professionnels "gros producteurs" de Saint Jean d'Angély après une action conjointe de sensibilisation avec la mairie (rendez-vous individuels en binôme avec des membres du conseil municipal de la ville de Saint Jean d'Angély).

- Juin 2021:

Ajout de la ville de Saint Jean d'Angély à la collecte ainsi que de l'ensemble de ses professionnels générant des

biodéchets.

Actions conjointes avec la CDC Vals de Saintonge pour la collecte de 100% des cantines scolaires ainsi que de la cuisine centrale.

Moyens humains

- Une mission de 6 mois (stage de fin d'études - DU Chargé de projet en développement durable, Université de Nantes)

Moyens financiers

- Achat des sacs et housses biodégradables: 1559€

- Achat de bacs à couvercles marrons: 1240€

- Réalisation et impression d'affiches et stickers: 387,75€

- Compostage des biodéchets: 50€ la tonne.

Moyens techniques

- Mise à disposition d'un bac à couvercle marron individuel ou en apport volontaire (140l, 240l ou 360L) réservé aux biodéchets.

- Distribution gratuite de sacs ou de housses biodégradables en amidon de maïs.

- Mise à disposition de bioseaux pleins ou ajourés.

- Mise à disposition de supports de communication (Affiches, stickers, dépliants...)

Partenaires mobilisés

- Mairie de Saint Jean d'Angély,

- Mairies des 18 autres communes,

- Communauté de Communes des Vals de Saintonge,

- L'ensemble des professionnels participant à l'opération,

- SAUR et SEDE Environnement,

- Les médias,

France 3 - Les Biodéchets en Vals de Saintonge:
https://www.youtube.com/watch?v=FxUKV2RUOH8&ab_channel=SyndicatMixteCyclad

L'Hebdo du 03.06.21 - Saint Jean d'Angély: la collecte des biodéchets se prépare.

Sud Ouest du 11.06.21 - Vals de Saintonge: Plein succès pour la collecte des biodéchets.

Sud Ouest du 10.03.21 - Saint Jean d'Angély: Blaise Pascal s'engage pour le tri des biodéchets.

Bulletins municipaux de la Ville de Saint Jean d'Angély.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Soutien des élus pour impulser la démarche.

- Mobilisation des réseaux de professionnels pour convaincre de la facilité de mise en place de la collecte au sein de chaque établissement.

- Suivi régulier et recherches de solutions adaptées lorsque des freins sont identifiés.

Difficultés rencontrées

- Peu de leviers pour les professionnels refusant de trier leurs biodéchets.

- Nouveau tri = nouvelle contrainte. Peut paraître fastidieux pour certains établissement déjà sujets à des normes d'hygiène très strictes.

- Manque de mobilisation de l'ensemble du personnel: il faut que l'équipe entière soit convaincue pour que le tri des biodéchets se fasse correctement.

Recommandations éventuelles

- Prendre en compte les besoins et contraintes de chacun.

- Ne pas vouloir capter 100% du gisement de biodéchets dès le démarrage, il vaut mieux installer la démarche en douceur et par exemple ne capter "que" les biodéchets issus des légumeries dans les cantines plutôt que de souhaiter d'emblée capter tout le débarrassage qui peut être facteur d'erreurs de tri.

- Proposer le matériel adapté et suivre son utilisation.

- Inciter les professionnels à valoriser leur démarche sur les réseaux sociaux.

- Suivre sur le long terme et faire un bilan de participation chaque année (remontée des données via des fiches de suivi distribuées aux chauffeurs).

Mots clés

TRI A LA SOURCE | COLLECTE DES DECHETS | POINT D'APPORT VOLONTAIRE | CONTENEUR | ENTREPRISE | HOTELLERIE RESTAURATION | ECOEXEMPLARITE | COLLECTE SEPAREE | PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Elodie FAURE

elodie.faure@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine